

## ◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

### **Retour des EPEP et statut des directrices et directeurs d'école : une instrumentalisation scandaleuse du suicide de Christine Renon**

*Les enseignant-e-s du premier degré ne veulent pas de supérieur-e hiérarchique dans l'école : un statut de directrice ou directeur ne changera en rien les conditions de travail des personnels de l'éducation nationale. Ils et elles veulent de la considération et des moyens.*

Le 3 octobre, alors qu'il est interviewé sur RTL sur le suicide de Christine RENON et que le même jour les personnels manifestent leur solidarité à leur collègue et leur ras le bol par la grève, Blanquer remet sur la table le statut des directeurs et directrice d'école, chose qui avait mobilisé nombres d'enseignant-e-s tout au long de l'année dernière et qui avait été retiré de la loi Blanquer.

Parallèlement aux déclarations de Blanquer, une députée LREM, Cécile Rilhac, propose un retour de la loi sur les EPEP (établissements publics sur l'enseignement primaire), projet ressemblant furieusement aux EPSF (établissements publics des savoirs fondamentaux). SUD éducation dénonce la manœuvre qui se joue et une instrumentalisation scandaleuse et insupportable du suicide de Christine Renon.

#### **Une tradition autogestionnaire : le conseil des maîtres et maîtresses**

Le conseil des maîtres et maîtresses est le seul moyen de prendre une décision concernant l'école et généralement, celles-ci se prennent au terme de débats et discussions, souvent au consensus. La salle des personnels est un vrai lieu d'échange et non pas un simple lieu de fonctionnement. Actuellement, la direction d'école n'est pas un échelon hiérarchique.

Donner « plus de responsabilités » aux directeurs et directrices d'école les cantonnerait au rôle d'intermédiaires entre les inspections et les équipes et accentuerait le harcèlement administratif que l'institution exerce déjà sur elles et eux. En aucun cas, leur malaise n'est pris en compte, et leur charge de travail ne peut diminuer de cette façon. Nous refusons l'application de logiques managériales dans nos écoles où les directeurs et directrices d'école deviendraient de simples gestionnaires. C'est bien le management libéral des services publics qui est en cause et qui est responsable. La maltraitance institutionnelle ne s'arrêtera pas avec un échelon hiérarchique supplémentaire, au contraire.

Les directeurs et directrices d'école sont des collègues qui participent à un travail d'équipe. Instituer un échelon hiérarchique supplémentaire aurait des conséquences néfastes sur les équipes, créerait de mauvaises ambiances, ne faciliterait pas le dialogue des personnels pour gérer le quotidien et surtout n'arrangerait en rien nos conditions de travail. Avoir un échelon hiérarchique sur son établissement n'est pas une garantie contre la souffrance au travail, bien au contraire : on le voit dans le second degré.

**SUD éducation revendique des directions d'école collégiales avec une répartition des tâches et une relation de travail horizontale, ainsi que de réels moyens pour une école publique égalitaire, autogérée et émancipatrice qui s'inscrit dans un projet de société solidaire et démocratique. De manière plus générale, SUD éducation refuse les logiques managériales et milite pour l'auto-organisation des équipes, que ce soit dans le primaire ou le secondaire.**

**SUD éducation revendique :**

- **Un temps de concertation entre équipe pris en compte dans nos obligations de services ;**
- **la prise en charge collective de la direction d'une école avec du temps libéré pour le faire ;**
- **une réelle formation continue prenant en compte les avancées pédagogiques, notamment les pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.**